

«Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes», affirme l'article 17 de l'ordonnance du 21 avril 1944. Un an plus tard, quasiment jour pour jour, le 29 avril, 12 millions de françaises prenaient pour la première fois le chemin des urnes pour les municipales, avant de les retrouver en septembre pour les élections cantonales, puis de nouveau le 21 octobre. Ce scrutin destiné à élire une Assemblée constituante va bouleverser la vie politique française puisque 33 femmes vont être élues comme représentantes de la Nation. Le 6 novembre, elles siègent pour la première fois sur les bancs du Palais-Bourbon. Nous vous proposons de revenir sur trois d'entre-elles, Mathilde Gabriel-Péri, Germaine Peyroles et Germaine Poinso-Chapuis.

Madame Andrée Taurynia, permettez-nous, élèves du lycée de Nangis, de débiter notre présentation en évoquant Mathilde Taurynia, dont vous êtes la petite nièce. Votre présence à l'Assemblée, 80 ans après l'élection de Mathilde, est une belle histoire de connections entre votre famille et l'Assemblée nationale.



Mathilde Taurynia voit le jour en 1902 dans une famille d'ouvriers agricoles. Ouvrière, elle milite au sein du Parti Communiste Français, fondé en 1920, nouvelle force du paysage politique qui compte le parti radical depuis 1901 et la SFIO depuis 1905. Un de ses premiers contacts avec l'Assemblée

nationale se situe en 1924 lorsque son beau-frère est élu député communiste. Au même moment, Gabriel Péri devient chef du service politique du journal l'Humanité.

Mathilde prend le nom Péri en 1927. Son époux deviendra député communiste en 1931 et vice-président de la commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée en 1936, au moment où les premières femmes sont appelées au gouvernement Blum. Une seconde connexion avec l'Assemblée s'effectue...

Mathilde va être internée administrative dans l'Ariège, durant la guerre, entre mai 1940 et décembre 1941. C'est dans ce camp qu'elle apprend la nouvelle arrestation de son mari en mai 1941, et son exécution le 15 décembre de la même année. Mathilde devient veuve à 39 ans! Sa vie bascule. Le nom de Gabriel Péri va prendre une dimension et Mathilde va l'incarner—il figure d'ailleurs sur des plaques lui rendant hommage à l'Assemblée et au Panthéon.

En 1944, elle est l'une des membres fondatrices de l'Association des familles de fusillés, qu'elle préside et qui est encore active en 2025. Elle est ainsi au contact des familles endeuillées. De plus, elle est l'une des 16 femmes déléguées à l'Assemblée Consultative provisoire de Paris à partir du 7 novembre 1944, aux côtés, par exemple, de Lucie Aubrac...

Sa trajectoire politique est lancée et confirmée le 21 octobre 1945 lorsqu'elle se présente aux élections, dans la même circonscription de son mari, en Seine et Oise, en tant que tête de liste. Son succès lui permet de devenir l'une des 17 femmes communistes élues, ce qu'elle sera tout au long de la IV^{ème} République. Parlementaire active, siégeant place 489, elle formulera entre 1951 et 1958 près

de 15 propositions de loi, confirmant son attention forte pour la situation des familles ayant perdu l'un de leurs membres pendant le conflit. Outre ces propositions, elle siège dans différentes commissions—commission des pensions civiles et militaires et des victimes de la guerre et de la répression; commission du ravitaillement, commission de la famille, de la population et de la santé.

Pour compléter cette participation active à la vie de l'Assemblée, elle est élue vice-présidente de l'Assemblée nationale le 10 janvier 1950 et est élue de nouveau le 11 janvier 1951. Ce poste lui permet d'être au perchoir pour présider 59 séances en deux ans.



Ce poste de vice-présidente de l'Assemblée nationale est aussi occupé par Germaine PEYROLES, élue de la Seine-et-Oise le 21 octobre 1945, elle aussi née en 1902. Son père enseigne le Français et encourage sa fille vers le droit, qui devient dans les années 1920 l'une des premières femmes inscrites au barreau de Paris. Son mari est d'ailleurs avocat!

Germaine s'engage en politique au sein du parti démocrate populaire, né en 1919, s'investissant dans la section féminine. Le suffrage féminin figure d'ailleurs dans le programme de ce parti. Aux côtés de son mari, également engagé au parti et dont elle aime à dire «qu'il est féministe», Germaine entre dans la Résistance, hébergeant des aviateurs alliés abattus, mais aussi en participant à des sabotages, ce qui lui vaudra la Croix de guerre avec étoile de vermeil. Résistante, comme 27 des 33 femmes élues le 21 octobre 1945, Germaine n'hésitait pas à dire «Hommes et femmes, nous sortions tous des mêmes

combats de la Résistance. Nous avions de l'estime les uns pour les autres, nous étions réellement co-équipiers.», ce qui marque, au moment où de nombreux députés font leurs premiers pas dans l'hémicycle. C'est sous l'étiquette du nouveau parti politique né en 1944, le Mouvement Républicain Populaire, qu'elle se présente au suffrage des électeurs et électrices de Seine-et-Oise. Elle est élue députée, siégeant au numéro 248 et sera vice-présidente de cet important groupe parlementaire, le second derrière les communistes, avec 151 députés dont 9 femmes! Elle est membre de la commission constitutionnelle. Elle participera jusqu'en 1958 à pas moins de 6 campagnes électorales, réélue en juin et novembre 1946, battue en juin 1951 et réélue en 1954 avant d'être battue en 1956 et 1958.

Membre des commissions du suffrage universel, de la presse et de la comptabilité, elle est vice-présidente de cette dernière avant d'être élue à quatre reprises dès 1946 vice-présidente de l'Assemblée nationale, ce qui lui permettra d'être au perchoir à 111 reprises. Peut-être a-t-elle ressenti alors la même chose que l'actuelle présidente de l'Assemblée Nationale, Yaël Braun-Pivet, qui écrivait dans son livre *A ma place* «Du perchoir, vous percevez avec plus de vivacité qu'ailleurs ce qui se passe dans les travées et vous devez vous adapter sans cesse à ce que vous constatez, seule.». Son fils Gibert Perrault dira d'ailleurs dans ses mémoires, «Sa vice-présidence de la Chambre la comblait. Elle aimait présider les séances tumultueuses où se jouait l'existence d'un gouvernement.»

En mai 1948, elle figure dans la délégation française présente au congrès de la Haye, premier moment vers la construction européenne à laquelle elle était attachée...



D'autant que l'une des figures du MRP se nomme Robert SCHUMAN, considéré comme l'un des pères fondateurs de l'Europe. C'est lui d'ailleurs qui est appelé le 24 novembre 1947 à former un gouvernement, qui va faire son entrée dans l'histoire, puisque pour la première fois une femme va détenir un ministère à part entière. Cette femme se nomme Germaine POINSO-CHAPUIS et devient ainsi la première femme ministre.

Germaine est née en 1901 dans le Sud de la France. Comme Germaine Peyroles, elle devient avocate et même la première femme lauréate de la conférence du stage du barreau de Marseille en 1921, au moment où elle rejoint le parti démocrate populaire, futur MRP. Elle milite alors pour la protection des enfants, fidèle à son combat pour les plus vulnérables. Avocate, membre du même parti politique, Germaine Poinso-Chapuis a un troisième point commun avec Germaine Peyroles, celui de s'être engagée dans la Résistance. A Marseille, elle défend devant les tribunaux les persécutés du régime de Vichy, cachant des enfants juifs via le comité de protection de l'enfance et hébergeant des maquisards. Ces actions lui valent d'être récipiendaire de la médaille de la Résistance Française et d'être membre du comité départemental de Libération en 1944.

Son rôle dans la réorganisation de l'administration locale de Marseille trouve son prolongement en mai 1945 lorsqu'elle est élue conseillère municipale de Marseille, fonction qu'elle occupera jusqu'en 1959. Le 21 octobre 1945, elle se présente dans la première circonscription des Bouches du Rhône, à l'élection de l'Assemblée nationale constituante. Avec succès, elle devient donc l'une des 33 premières femmes députées, siégeant place 172. Aux cours des législatures, elle rejoindra les commissions de la justice et de la législation générale, celle des affaires économiques, ainsi que celle de la famille, de la population et de la santé publique, aux côtés de Mathilde Gabriel Péri. Son activité parlementaire est soutenue, avec une quarantaine de textes déposés, 20 propositions de lois, tous influencés par la question sociale et notamment la lutte antialcoolique et la protection de l'enfance, thème qu'elle connaît bien comme mère de deux enfants et avocate spécialisée. Ministre de la Santé publique et de la population à partir du 24 novembre 1947 aux côtés de Robert Schuman, elle entre encore plus dans l'histoire politique en devenant la première femme ministre, dix ans après l'expérience du Front Populaire. Treize projets de lois sont déposés sur divers sujets, allant de la vaccination obligatoire au statut des personnels infirmiers et bien évidemment la protection de l'enfance et l'encouragement de la natalité. Ce ministère est clé au moment où le système sanitaire du pays est à construire. Redevenue députée en juillet 1948, elle sera vice-présidente de l'Assemblée nationale en 1949 et 1950 l'amenant à présider 68 séances ici-même. Son échec électoral de janvier 1956 mettra fin à dix ans de carrière parlementaire nationale. Investie localement, elle est nommée membre du Conseil économique et social de Provence en 1975, voyant ainsi celle qui lui a succédé au ministère de la Santé, Simone VEIL, porter la loi sur l'IVG.

En mars 2026, le CHAS va remettre son prix de la médiation scientifique et culturelle lancé en 2025, nommé Germaine Poinso-Chapuis.

Elèves de l'option droit au lycée de Nangis, nous serons majeures en 2026, année des municipales, élections qui ont vu les femmes mettre pour la première fois un bulletin dans l'urne et être élues à l'image de Germaine Poinso-Chapuis, lançant sa carrière qui l'amènera jusqu'au ministère de la Santé.

Une trajectoire inspirante 80 ans après. Nous vous remercions pour votre attention.

Remerciements aux élèves pour leur travail de recherche, de rédaction, de prise de parole- Ces élèves sont Yasin, Neida, Louane, Elena, Liv, Lia, Clawrence, Maelya, Remi, Maeva, Kessy, Lola, Lauly, Elisa, Loeline, Marilou, Jude, Safietou, Axelle.

Ces élèves de 17 ans ont pris l'option droit qui leur rajoute 3h de cours en plus l'année du bac. Ils souhaitent faire du droit, être journaliste...certains sont investis dans les coordées de la réussite avec l'école de gendarmerie de Melun. Ils sont volontaires et c'est un honneur de les accompagner sur leur chemin. Merci à vous pour votre attention, vos mots lors du cocktail. C'est le plus beau des encouragements que l'on peut faire à cette jeunesse rurale. Merci à l'Assemblée nationale pour cette chance offerte.

M.Kropf

Vincent.kropf@ac-creteil.fr